

# rapport moral 2020



AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
livre et  
lecture



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes

assemblée générale

07/04/2021

# contexte, crise, accompagnement



*Une année 2020 sens dessus dessous ! Les librairies qui ferment avec le printemps, font Noël en été avant de refermer à l'automne, les festivals qui s'annulent les uns après les autres, ou expérimentent des hypothèses numériques plus ou moins encourageantes, des auteurs et autrices qui voient la sortie de leurs livres décalée, repoussée, reportée, annulée, et l'ensemble de leurs rencontres avec le public compromises, des maisons d'édition indépendantes victimes collatérales de l'arrêt brutal de la chaîne du livre, puis du « clique et collecte » autorisé pour les librairies indépendantes, puis de l'engorgement des tables de ces mêmes libraires, prises d'assaut par des piles de best-sellers censés sauver l'année des grands groupes d'édition...*

*Difficile encore de mesurer précisément, puisque la crise dure, ce que les différents métiers de la chaîne du livre auront perdu et/ou gagné au cours de cette crise sans précédent, venue attaquer des mécaniques déjà fragilisées. Si la librairie indépendante est brusquement devenue l'emblème du commerce de proximité et un métier particulièrement attractif, comme pour fêter avant l'heure les 40 ans de la loi sur le prix unique du livre, la petite édition est clairement en difficulté, tout comme les auteurs, en grande partie privés d'activités rémunératrices hors de la vente (aléatoire) de leurs ouvrages, et les festivals, dont les événements sont de nouveau menacés en 2021. Quant aux bibliothèques, ultime lieu culturel ouvert en période de pandémie, elles ont dû se plier à l'inflation des mesures sanitaires, notamment à la « désinfection » des livres, et découvrir un nouveau métier, peu enviable, basé sur le « clique et collecte » et l'interdiction de l'action culturelle.*

*Et « nous », dans tout cela ? L'activité de l'agence s'est évidemment trouvée profondément bouleversée par les conséquences sociales et économiques de cette crise sanitaire. Télétravail, report massif d'ateliers, de journées professionnelles et de toutes les rencontres qui font la vie de l'agence ; baisse du nombre de déplacements dans la région, des rendez-vous « sur place », des invitations aux auteurs et aux intervenants ; coup de frein sur la dynamique collective qui porte habituellement les projets interprofessionnels, au cœur des préoccupations de l'agence... C'est l'ensemble des actions portées par les chargés de mission des différents secteurs et par toute l'équipe qui ont été touchés par ces fortes contraintes.*

*Bien sûr, le rôle de l'agence n'en a pas moins été « essentiel » (on ose le dire désormais), puisque les sollicitations des professionnels, pris par la soudaineté de la crise et la confusion des nombreux dispositifs d'aide d'urgence, ont été bien plus nombreuses – et impératives – qu'à l'accoutumée. On peut même dire que cette année 2020 est venue transformer l'activité des chargés de mission, repliés dans leur « secteur », s'efforçant d'accompagner au mieux les professionnels par leurs conseils, leur expertise et leur veille permanente. Je saisis l'occasion de ce rapport moral pour les remercier, au nom du Conseil d'administration, et souligner leur engagement, dans des conditions souvent complexes, au service des acteurs du livre de notre région, toujours en lien avec nos partenaires que sont la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.*

*Il faut le préciser, l'obligation de la rencontre à distance et la maîtrise des solutions numériques ont aussi permis d'initier de nouveaux formats de rencontres qui remédient en partie aux difficultés de mobilisation inhérentes à la taille de la région et au nombre important de professionnels. Mais ils ne remplacent pas la rencontre physique, formelle et informelle, la proximité, le contact, qui sont à la base de nos métiers.*

*Ce besoin de rencontres et de proximité, nous le ressentons aussi au sein du Conseil d'administration de l'agence, puisque nos réunions se sont tenues à distance depuis une année maintenant. Dans ce contexte singulier, je remercie les administratrices et les administrateurs de leur présence assidue au sein de cette instance, et je remercie aussi très chaleureusement les membres du Bureau, qui ont été particulièrement présents cette année, pour faire face aux nombreuses questions soulevées par le contexte et le besoin d'adaptation des activités de l'équipe salariée.*

*Parmi les administrateurs qui ont quitté le Conseil d'administration en 2020 ou le quittent à l'occasion de cette Assemblée générale, j'ai une pensée particulière pour Gilles Eboli, ancien président de l'agence, qui a pris sa retraite de la Bibliothèque municipale de Lyon au mois d'octobre dernier, et a transmis le flambeau à Nicolas Galaud, son nouveau directeur, qui a rejoint le CA en cours d'année et se présente donc au poste d'administrateur pour poursuivre le travail avec nous ; et Pascal Estragnat, libraire indépendant, qui s'apprête à transmettre « sa » Parenthèse, à Annonay, à une nouvelle génération de libraires. Merci à eux pour leur présence et leur engagement à nos côtés.*

*Concernant plus particulièrement les travaux menés au sein de l'agence, ils ont été marqués en 2020 par le lancement des nouveaux dispositifs de soutien aux auteurs, éditeurs et libraires, dans le cadre du Contrat de filière pour le livre 2020-2023. Je remercie la Région et la DRAC, tout particulièrement leurs services, ainsi que le Centre National du Livre, pour le travail commun mené dans le but d'aboutir à cette première année d'expérimentation, qui a connu un grand succès auprès des professionnels. Je salue aussi l'effort budgétaire consenti par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour nous permettre de conforter le renfort que le Conseil d'administration a souhaité apporter au secteur de l'économie du livre, afin que la coordination de ces nouveaux dispositifs du Contrat de filière puisse se faire dans de bonnes conditions.*

*Il faut rappeler aussi que ces nouveaux dispositifs tripartites (en plus des aides à la librairie, le CNL a souhaité s'associer de manière expérimentale au nouveau dispositif en faveur des auteurs) signifient des moyens complémentaires pour le soutien de la filière du livre, un élément crucial dans le contexte que nous connaissons.*

*Un contexte particulièrement difficile, qui pénalise l'interprofession et nous engage plus que jamais à nous rassembler autour des valeurs de la Charte de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, qu'il convient aussi et surtout de mettre en pratique, de manière à préserver la diversité de la création et la pluralité éditoriale dans la région.*

*Emmanuelle Pireyre, Présidente d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture*